



## INFORMATIONS AUX FAMILLES SERVICES PÉRISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES RENTÉE 2024 - 2025

Madame, Monsieur,

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, voici quelques informations municipales concernant le fonctionnement des services périscolaires.

### ➤ INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Pour fréquenter la restauration scolaire et l'accueil de loisirs (matins, soirs, mercredis et vacances), l'inscription est **obligatoire et renouvelable chaque année**.

Nous vous prions de retourner un dossier complet en Mairie :

- La fiche de renseignements
- La fiche sanitaire
- L'attestation d'assurance extra-scolaire
- Une copie des vaccinations du carnet de santé à jour.
- La fiche de réservation annuelle ou les fiches mensuelles à remettre au plus vite pour anticiper les commandes de repas.
- Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ou si vos coordonnées bancaires ont changé, fournir un RIB.
- En cas de séparation ou divorce, le jugement attestant du mode de garde et le planning de garde pour la facturation.

### TOUT ENFANT NON INSCRIT NE POURRA ÊTRE ADMIS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

### ➤ QUOTIENT FAMILIAL

Pour bénéficier de la tarification dégressive, il est indispensable de faire calculer votre **quotient familial** qui détermine la tranche à laquelle vous appartenez, **renouvelable chaque année**.

#### Rappel du calcul des quotients familiaux :

Le quotient familial est défini selon la formule suivante :

Revenu brut global du dernier avis d'imposition revenu / 12 = Revenu mensuel

(Revenu mensuel + prestations familiales) / nombre de parts fiscales = Quotient familial

9 tranches de quotient familial seront appliquées :

QF	Tranche de revenus concernée	Tarification
1	Inférieure à 400 €	15% du prix de base
2	Comprise entre 401 et 550 €	25% du prix de base
3	Comprise entre 551 et 700 €	35% du prix de base
4	Comprise entre 701 et 850 €	45% du prix de base
5	Comprise entre 851 et 1000€	55% du prix de base
6	Comprise entre 1001 et 1150 €	65% du prix de base
7	Comprise entre 1151 et 1300 €	75% du prix de base
8	Comprise entre 1301 et 1375 €	85% du prix de base
9	Supérieure à 1375 €	100% du prix de base

Les tarifs sont votés par le Conseil Municipal. Pour l'accueil de loisirs extrascolaire et les mercredis, au tarif défini selon le quotient familial, s'applique une dégressivité selon le nombre d'enfants de la famille fréquentant le même accueil de loisirs : 2 enfants : – 10%, 3 enfants : – 20%

### **Dépôt des dossiers jusqu'au 13 septembre 2024**

Il vous sera toujours possible de déposer un dossier ou de le mettre à jour tout le long de l'année.

#### **Pièces originales à présenter ou photocopies à remettre :**

- L'avis d'imposition ainsi que les 3 derniers bulletins de salaire des deux parents
- L'attestation des indemnités Pôle Emploi en cas de chômage...
- La dernière attestation de paiement des prestations familiales (CAF)
- L'attestation indemnités d'assurance maladie s'il y a lieu
- La fiche de renseignements complétée (disponible en ligne)

#### **➤ RÉSERVATIONS**

Les réservations au restaurant scolaire s'effectuent 7 jours à l'avance, elles peuvent être faites au MOIS ou à l'ANNÉE.

Les réservations à l'accueil du matin, au goûter, à l'étude, à l'atelier, à l'accueil du soir et à l'accueil post atelier s'effectuent 48h à l'avance, elles peuvent être faite au MOIS ou à l'ANNÉE.

Moyens de réservation :

- le portail famille,
- les fiches de réservation mensuelles ou annuelles,
- par mail à [scolaire@varenes-jarcy.fr](mailto:scolaire@varenes-jarcy.fr)

Des modifications peuvent être apportées sous réserve de prévenir le service scolaire dans les délais par tout moyen écrit.

#### **➤ PORTAIL FAMILLES**

Le portail famille permet de faire les réservations, les annulations, consulter vos factures et payer en ligne,...

**Pour une première utilisation, vous devez demander le lien d'activation à [scolaire@varenes-jarcy.fr](mailto:scolaire@varenes-jarcy.fr).**

Nous vous invitons à vous connecter sur le portail famille (site internet : [www.varenesjarcy.fr](http://www.varenesjarcy.fr)) à l'aide de vos codes d'accès afin de procéder à la mise à jour des données concernant votre famille (situation, téléphone...) ou procéder aux réservations.

#### **➤ COMMUNICATION FAMILLE**

Sur le site internet : [www.varenesjarcy.fr](http://www.varenesjarcy.fr), à l'entrée de l'accueil de loisirs maternelle, dans le panneau d'affichage en bas des escaliers de l'élémentaire ou en mairie.

Vous recevrez également des informations via l'adresse : [nepasrepondre\\_varenesjarcy@espace-citoyens.net](mailto:nepasrepondre_varenesjarcy@espace-citoyens.net)

Le centre de loisirs est situé dans les locaux des écoles, Rue Michaël WINBURN.

Nos accueils sont ouverts tous les jours scolaires en dehors du temps obligatoire d'enseignement ainsi qu'il suit :



- **Accueil du matin :**

7h20 à 8h20	Accueil du matin	2,55 €	La réservation est nécessaire pour assurer la sécurité. Seuls les enfants présents seront facturés.
-------------	------------------	--------	---

- **Restauration scolaire :**

<b>En maternelle :</b> 11h45 à 13h30  <b>En élémentaire :</b> <b>11h45 à 13h45</b>	Restaurant scolaire ou Self du CMP (pour les CM1 / CM2)	5,73 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>7 jours</u> à l'avance. En cas de réservation hors délai ou en l'absence de réservation le repas sera majoré de 50%. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (ex : certificat médical, ...) le repas sera facturé.
	Enfant ayant un PAI	2,13€	

- **Maternelle : Accueil du soir :**

16h15 à <b>17h30</b>	Goûter, activités collectives	2,00 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>48h</u> à l'avance. <b>Sans réservation le tarif journée sera appliqué.</b> En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (ex : certificat médical, ...) le service sera facturé
16h15 à 19h00	Accueil du soir (Goûter, activités, Ateliers)	4,55 €	
7h20 à 8h20 <b>ET</b> 16h15 à 19h00	Accueil journée Maternelle	Forfait : 6,35 €	Un enfant présent le matin et en accueil du soir sera automatiquement facturé en forfait.

- **Élémentaire : Accueil du soir :**

<b>16h30 à 16h45</b>	Goûter communal (obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude : étude surveillée ou Homework)	1,18 €	La réservation est obligatoire. Le délai de réservation et d'annulation est de <u>48h</u> à l'avance. En cas d'annulation non justifiée dans les 48h (ex : certificat médical, ...) le service sera facturé.
<b>17h45 à 19h00</b>	Post étude	2,55 €	
7h20 à 8h20 <b>ET</b> 16h30 à 19h00	Accueil journée Élémentaire	Forfait : 7,50 €	Un enfant présent le matin, goûter, étude surveillée, atelier (et post atelier) sera automatiquement facturé en forfait.

- **Les mercredis et les vacances :**

- Pour les moins de 11 ans :

Les modalités de réservation sont les mêmes que pour le périscolaire. Elles doivent être faites avant la date limite (au-delà les places ne sont pas garanties). Le délai d'annulation est de 7 jours à l'avance pour les mercredis et de 2 semaines à l'avance pour les vacances sauf présentation d'un justificatif dans les 48h (ex : certificat médical, ...)

Les plannings des activités (mercredis, vacances) sont distribués :

- Pour les maternelles, à la sortie de l'école par un animateur.
- Pour les élémentaires, en classe directement dans les cartables.

**Vous pouvez inscrire vos enfants avant même la publication des plannings. Certaines activités ayant des places limitées.**

Horaires :

<b>7h20 à 11h50</b> (arrivée possible jusqu' à 9h30) <b>OU 13h20 à 19h</b> (départ possible à partir de 16h30)	Demi-journée sans repas	6,22 €	A cette demi-journée peut s'ajouter le repas. Il n'est pas possible de faire matin et après-midi sans repas, ni de venir uniquement pour le repas. Vous pouvez déposer et récupérer votre enfant de 11h50 à 12h ou de 13h20 à 13h30
<b>7h20</b> (arrivée possible jusqu' à 9h30) à <b>19h</b> (départ possible à partir de 16h30)	Tarif journée	16,37 €	Repas et goûters inclus

Tarifs extérieurs : journée avec repas et goûter : 20,75 € / Demi-journée sans repas : 8,36€ (Pas d'application du quotient, ni du tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants).

Une participation supplémentaire pourra être demandée pour les sorties ou les activités avec des prestataires.

- Pour les 11/17 ans :

• **LE KLUB** fonctionnera une semaine sur deux pour les petites vacances et tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août. 1 à 2 séjours par an sont organisés.

Tarif journée avec repas et goûter : 16,37 € / Demi-journée sans repas : 6,22€

Tarifs extérieurs : journée avec repas et goûter : 20,75€ / Demi-journée sans repas : 8,36€

Une participation supplémentaire pourra être demandée pour les sorties ou les activités avec des prestataires.

• Durant les petites vacances scolaires pour les jeunes de 15 ans à 18 ans, des chantiers éducatifs « **Argent de poche** » sont organisés. Pour 5 matinées de 3 heures, une gratification de 75 euros est versée. Les missions se déroulent aux services techniques. Le dossier d'inscription est disponible sur le site de Varennes Jarcy dans la rubrique « 11/17 ans – dispositif Argent de poche ».

**Renseignements au SERVICE VIE ÉDUCATIVE ET JEUNESSE  
Typhaine MAUMENÉ**

Téléphone en mairie : 01-69-00-11-34

Mail : [scolaire@varenes-jarcy.fr](mailto:scolaire@varenes-jarcy.fr)

**Sur les temps périscolaires :**

Téléphone centre de loisirs maternelle : 06 .07.72.15.09 ou 01.69.44.08.24

Téléphone centre de loisirs élémentaire : 06.08.00.11.81

**Le service Vie éducative vous souhaite une bonne rentrée et belle année scolaire à tous !**